

Du 1er janvier au 14 avril 2008 ...

CONSTATS

- Le rapport DATAR-DTT-ADEME appuie ses recommandations sur la **nécessité de mettre en place des centrales de mobilité à l'échelle des territoires vécus.**
- La mise en ligne du site Internet ne peut conserver sa pertinence et son utilité que par une **mise à jour permanente** et un suivi au plus près des actions locales.
- Face à la **diversité des publics confrontés au problème de la mobilité** qui ont pu être identifiés et face aux attentes et au manque d'information ressentis par les personnes rencontrées, notamment en ateliers, il apparaît nécessaire de **proposer un service d'information sur le territoire.**

OBJECTIFS

- Être un **point ressource mobilité** sur le territoire ;
- Fournir une **information, pertinente, validée** ;
- Être à **l'écoute des besoins** et remarques pour faire évoluer le site ;
- Assurer des temps d'accueil** pour répondre aux difficultés liées à la mobilité : RDV individuels, ateliers, intégration aux formations.

RESULTATS

Demandes de RDV mobilité

Origine

Sur les **21 demandes enregistrées**, 10 concernaient des jeunes suivis par les conseillers de la Mission Locale Gâtine Emploi.

5 demandes ont également été exprimées pour des besoins interne du type : organisation de déplacement de groupe à Niort, organisation des déplacements pour des événements organisés par la mission locale ...

3 demandes provenaient de partenaires extérieurs et ont été formulées par téléphone. Elles concernaient un besoin de déplacement ou un renseignement précis.

Objet

Concernant les demandes individuelles, elles concernent principalement des renseignements pour **l'organisation de déplacements précis** et pour le permis de conduire (financement).

Orientation, proposition, service

Face à la majorité de demandes ayant pour objet un déplacement précis, la majorité des réponses apportées ont été la **réalisation de feuilles de route**. De plus, certains compléments ont également été apportés comme la délivrance d'un bon destination emploi ou l'orientation vers les aides à la mobilité proposées par les Assedics. Enfin, près d'un tiers des renseignements fournis concernaient les dispositifs d'aide au financement du permis de conduire.

Usage du Site Internet

Après sa mise en ligne le 21 décembre 2007, le nombre de visiteurs différents chaque mois sur le site « SOS Déplacements » a été relativement stable avec une moyenne de **123 nouveaux visiteurs chaque mois.**

Au total, le site a enregistré 493 visiteurs différents sur le premier quart de l'année.

L'augmentation constatée entre février et mars peut s'expliquer par la mise en place de spots de promotion du covoiturage (et du site) diffusés sur radio gâtine à partir de début mars 2008.

Après Equal ...

- > Poursuite d'un service Informations Mobilité à l'échelle du territoire du Pays de Gâtine
- > Le site Internet (www.gatine.org/Gatine-Emploi/mobilite) et la rubrique covoiturage notamment vont être améliorés grâce à différentes évolutions : *travail de veille sur les dispositifs existants, systématisation de l'usage du covoiturage entre partenaires (fonction « trajets ponctuels » : effacement automatique d'un trajet lorsque la date est passée), intégration des « covoiturages pommes » dans la base de données globale covoiturage (trajets effectués dans le cadre de travaux saisonniers ajoutés aux trajets annuels), actions de promotion et de développement du covoiturage notamment en direction des entreprises.*
- > Une action innovante « Transport et Conduite Solidaires » permettant l'accès au permis de conduire pour les jeunes et la mobilité des publics en insertion.



Centre de ressources mobilité Programme Mobilité

sommaire

Page 1 et 2 |

- Études et données préalables

- Le Pays de Gâtine

- Les flux domicile-travail

- Jeunes et mobilité

Page 2 et 3 |

- Centre de ressources Mobilité

- Données répertoriées

- Création du site

Page 4 |

- Du 1er janvier au 14 avril 2008

- Constats, objectifs

- Résultats

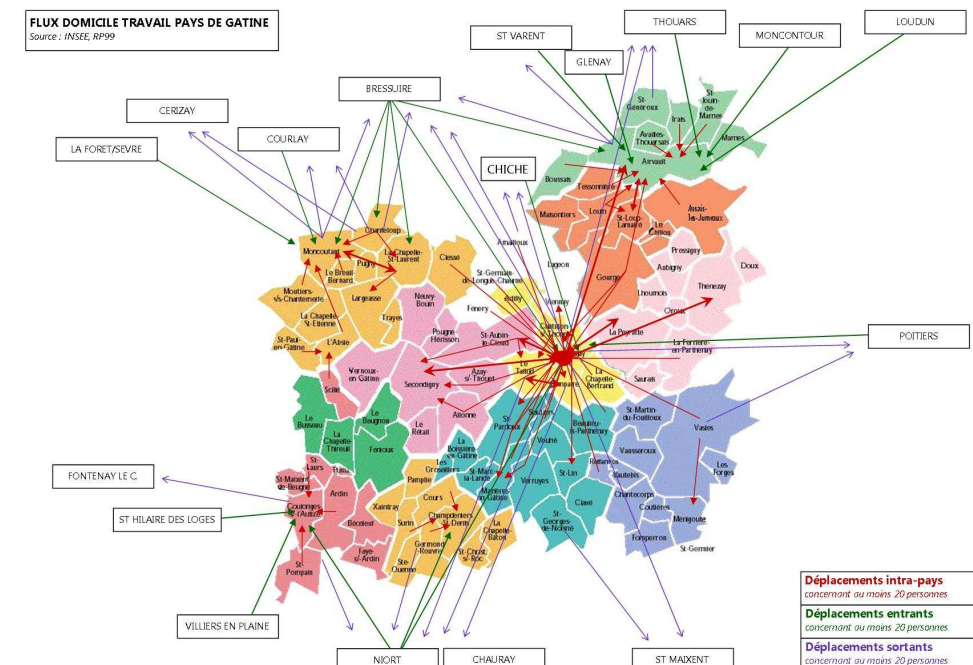
Études et données préalables au projet

Le Pays de Gâtine (à partir de données INSEE 1999)

Situé entre Bressuire, Niort et Poitiers, le Pays de Gâtine est un **territoire rural** qui s'organise **autour d'un pôle urbain, Parthenay** (10 500 habitants) **et de deux pôles ruraux, Moncoutant et Airvault** (3 000 habitants chacun), le reste étant composé de communes dont la moitié ont moins de 500 habitants.

Le Pays de Gâtine est confronté au vieillissement de la population. Les populations jeunes émigrent à l'âge adulte vers les régions limitrophes que ce soit pour accéder à l'emploi ou pour la poursuite d'études supérieures (les départements de Poitou-Charentes et ensuite les régions Pays de la Loire et Aquitaine). Ce déclin démographique s'accompagne d'une **diminution du nombre d'équipements et de services** sur le territoire avec pour conséquence un **éloignement de plus en plus prononcé des équipements de proximité** pour les habitants des petites communes. Malgré tout, le nombre de services de santé de proximité est en augmentation : médecin, pharmacie, pompier, ambulance et masseur. Cela est à mettre en rapport avec le nombre croissant de personnes âgées sur le territoire. Au contraire, les commerces non alimentaires à fréquence d'achat moins régulière (tabacs, carburant) diminuent fortement.

Les flux domicile-travail (à partir de données INSEE 1999)



Les jeunes et la mobilité

La question de la mobilité revient de façon récurrente dans les besoins exprimés par les jeunes lors des accueils par les conseillers de la Mission Locale Gâtine Emploi.

La mobilité est une affaire de capital social et culturel et plus les jeunes ont des situations fragiles, précaires, moins ils se sentent armés pour partir. Elle ne s'envisage que pour trouver une situation d'emploi stable, et suppose donc la possibilité d'une projection dans l'avenir relativement serein. Dans la stratégie de recherche d'emploi, la mobilité n'a pas le même sens pour tous. Pour certains, elle va se jouer faiblement mais beaucoup n'envisagent pas d'aller au delà des limites du département ou de la région.

• Les moyens de locomotion

Les déplacements s'effectuent essentiellement en voiture, cyclomoteur et vélo. Cependant **plus de 20% des jeunes ne possèdent aucun moyen pour se déplacer**. Cette difficulté est surtout pointée en milieu rural comme un élément handicapant. En ce qui concerne **l'obtention du permis B** : Plus de 7% ne possèdent pas de voiture même en ayant obtenu le permis B : **l'achat et le financement de voiture restent donc des freins à la mobilité surtout en milieu rural**.

• Travail et mobilité

Globalement, **les jeunes souhaitent travailler près de chez eux**. Être mobile pourrait être une solution. Encore faut-il avoir les moyens de sa mobilité, ne pas avoir d'attaches affectives trop fortes et être garanti d'avoir au bout quelque chose de stable. Ils recherchent essentiellement un équilibre entre leur lieu de vie et leur lieu de travail.

• Public féminin et mobilité

Le public féminin est plus important que le public masculin. En ce qui concerne les moyens de locomotion, elles sont plus nombreuses à posséder un véhicule mais également plus nombreuses à n'en avoir aucun. Les jeunes filles accueillies à la mission locale se disent plus « mobiles » que les jeunes hommes. Néanmoins, elles sont moins nombreuses à évoquer la possibilité « sans limite ».

• Ville et espace rural

Il existe une différence importante entre les jeunes qui ont décidé d'habiter, de travailler et de développer une vie sociale à Parthenay et **ceux des communes ou bourgs ruraux où l'isolement est quelquefois fortement ressenti** notamment par l'absence de moyens de communication.

L'utilisation des transports collectifs en milieu rural est faible, généralement ils ne permettent pas la communication entre les petits bourgs. Les horaires de circulation ne correspondent pas aux attentes des jeunes notamment pour les sorties le soir ou le week-end.

Centre de ressources mobilité

Données répertoriées

Le recensement de **l'offre existante**, effectué en partenariat avec les communes et communautés de communes (pour les transports publics notamment) et la chambre des métiers des deux-sèvres (pour l'offre privée) a été répertorié sous forme de « fiches pratiques » pour chaque communauté de communes et par mode de transport en précisant les différentes modalités (tarifs, horaires, contact ...).

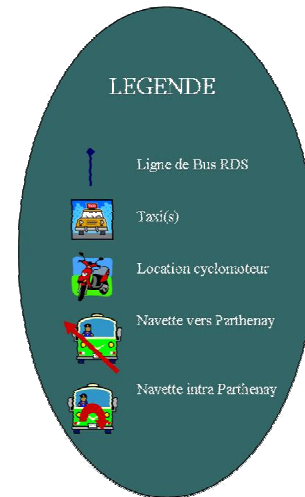
Le recensement de l'offre de transport a été complété par un recensement des **aides à la mobilité** existant sur le territoire (aides à la mobilité émanant de différentes structures : Région Poitou-Charentes, Conseil Général des Deux-Sèvres, ANPE ...). Les différentes aides recensées ont ensuite suivies un processus de validation de contenus auprès des structures référentes

Création du site Internet

La création du site Internet a été précédée de 3 étapes successives. En premier lieu, un travail de veille sur différents types de sites consacrés à la mobilité a été mené afin de pouvoir réaliser des études comparatives. Ces dernières ont ensuite servi de repères pour dresser un panorama général des éléments à retenir ou à proscrire. La première étude comparative portait sur quatre sites consacrés au covoiturage. Les différents éléments mis en comparaison étaient, en premier lieu : le contenu, les fonctions et l'interface. Dans un second temps une attention plus particulière a été portée aux rubriques et à l'arborescence et enfin à la page d'accueil. Cette étude a permis de dresser certains points à retenir : la diffusion d'une information riche et pertinente, une présentation jeune et dynamique et une simplicité d'utilisation.

La seconde étude réalisée s'est penchée sur 3 sites de centrales de mobilité proposant une information multimodale et différents services liés à la mobilité. Ces 3 structures ont été étudiées selon les mêmes points que l'étude consacrée au covoiturage (contenu, fonctions, interface, rubriques et arborescence et page d'accueil). Là encore, des points particuliers ont été retenus : fonctionnement et organisation clairs et attractifs, permanence du menu sur toutes les pages, présentation sobre et moderne, priorité donnée aux services et informations offerts à l'utilisateur.

A partir de ces études comparatives il a été possible de monter un **cahier des charges précis permettant de définir les éléments à faire apparaître sur le site** de la mobilité en Pays de Gâtine proposé par la Mission Locale.



Les objectifs du portail :

- amélioration de la **lisibilité de l'existant en terme de mobilité** par une présentation complète et cohérente ;
- **promotion des actions locales** et amélioration de la communication externe ;
- amélioration de la **qualité de l'information** par la diffusion de données validées par les structures concernées ;
- amélioration de **l'accès à l'information** ;
- **sensibilisation de nouveaux publics** ;
- **incitation à la mise en oeuvre de nouveaux projets** et actions sur le territoire.

La promotion du site Internet :

- **avant la mise en ligne du site** : une action de « pré-inscription » sur le site dans la rubrique covoiturage et le passage de l'information via différents ateliers organisés en décembre ;
- **au moment de la mise en ligne** : une inauguration lors du dernier comité de pilotage et une communication écrite (électronique et/ou papier) à destination de tous les partenaires.
- **après la mise en ligne** : liens avec les sites des structures partenaires (Région, Département, Pays, Un Toit en Gâtine, jeunes en Poitou-Charentes, CRU, caf, msa, anpe ...).



www.gatine.org/Gatine-Emploi/mobilite